

ERNÉE informations

Des services pour tous
ernee.fr



Mairie d'Ernée
place de l'Hôtel de Ville
53500 Ernée
02 43 08 71 10
mairie.ernee@wanadoo.fr



PROJETS

>5 Vers une meilleure
accessibilité de la mairie



DOSSIER : L'ATELIER

>8 Votre nouvel espace
multi-activités.



JEUNESSE

>11 Changement d'heure à
Fernand Vadis



L'arrivée de l'été... sur un air de festivités !



Commémoration du monument du Petit Val

NOTRE MAGAZINE RÉCOMPENSÉ



La commune a été primée pour son magazine municipal à l'occasion du 1^{er} salon des communes et des intercommunalités de la Mayenne. Elle a reçu le 1^{er} prix 2017 pour les villes de 5000 à 10 000 hab.

Je dédie ce prix aux personnes qui contribuent à la rédaction de ce magazine et à notre graphiste.

Le Maire,
J. ARCANGER



- Directeur de la Publication : Jacqueline Arcanger
- Comité de rédaction : Sylvie Blin & la Commission Communication
- Tirage : 3400 exemplaires sur papier recyclé
- Dépôt légal à parution : septembre 2008
- Conception : Octopus Conception Graphique / Ernée
www.octopus-erne.com
- Impression : MPRIM'VeRT® - IMPRIMERIE CRÉATION

Édito

A quelques jours des vacances d'été, notre commune n'a pas été épargnée par les inondations, phénomène que nous n'avions pas connu depuis 1995.

A cette occasion l'espace multi-activités l'Atelier, situé rue de la Vallée et tant attendu, a été mis à disposition le mardi 12 juin, en urgence, pour accueillir les personnes sinistrées.

Je remercie les Ernéens pour leur élan de solidarité et qui ont prêté main forte aux personnes victimes de ces inondations.

Ce nouvel équipement est ouvert aux établissements scolaires en journée et aux associations le soir. Les Ernéens pourront l'utiliser le week-end pour des soirées familiales à partir de septembre. Il contribuera à n'en pas douter, au bien vivre ensemble dans notre commune.

Le « bien vivre ensemble » c'est aussi le respect de l'environnement et de notre cadre de vie. La nouvelle réglementation nous interdisant d'utiliser des produits phytosanitaires, vous avez pu constater que, depuis le printemps, les herbes sauvages ont envahi nos trottoirs.

Aussi nous sollicitons le concours de chacun d'entre vous pour entretenir les abords de votre habitation. Nous vous donnons rendez-vous le 25 août prochain sur l'Esplanade Gérard Heude pour une journée éco-citoyenne qui se veut enrichissante et conviviale.

J'ai eu et j'aurais le plaisir d'aller à votre rencontre à l'occasion des Fêtes des voisins organisées dans les différents quartiers tout au long de cet été mais aussi à l'occasion du feu d'artifice du 13 juillet.

Et comme chaque année, la rentrée sera marquée par l'organisation de la Foire de la Saint Grégoire, qui constitue un grand moment de convivialité grâce aux nombreuses animations proposées par les artisans, les commerçants, les associations et les bénévoles.

Dans l'attente de vous rencontrer à ces différentes occasions, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire,
Jacqueline ARCANGER



HORAIRES MAIRIE

Lundi 13h30-18h00
Mardi, Mercredi, Jeudi 09h30-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi 09h30-12h00 et 13h30-16h30
Samedi 08h30-11h45
(fermée en période estivale)

LES ÉCONOMIES D'EAU... ÇA COULE DE SOURCE !

La semaine consacrée aux économies d'eau s'est déroulée du 12 au 16 février 2018 à l'initiative du service déchets et énergie de la direction du développement durable et de la mobilité du Conseil Départemental.



© SAGE Mayenne - Conseil départemental de la Mayenne

L'objectif de cette sensibilisation était de réduire les consommations excessives en eau en modifiant les comportements de chacun dans un contexte de diminution de la ressource en eau sur le territoire mayennais.

Durant quelques jours l'Espace éco s'est déplacé afin de prodiguer des conseils sur les économies d'eau ou d'énergie auprès des écoliers, de familles en situation de précarité énergétique, de locataires de logements sociaux et des habitués du marché, tous très enthousiastes d'échanger et de profiter de nombreux conseils.

Ce fut également l'occasion pour les services municipaux d'améliorer les installations dans nos bâtiments communaux afin de diminuer la consommation en eau.

Merci à tous les acteurs pour leur engagement et leur motivation : Les Restos du Cœur, Mayenne Habitat, les écoles primaires Fernand Vadis et Saint Vincent de Paul, le service eau et assainissement de la Communauté de communes de l'Ernée et le service éducation-jeunesse et sport d'Ernée.



+ DE 400 PERSONNES SENSIBILISÉES
31 LOGEMENTS ÉQUIPÉS =
+ DE 15L/MIN D'ÉCONOMIES D'EAU ESTIMÉES

1^{ÈRE} JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE À ERNÉE

Parce que la préservation de l'environnement et de notre cadre de vie est l'affaire de tous, la réglementation nous imposant désormais de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, la commission environnement lance cette 1^{ère} édition inédite le **samedi 25 août dès 9h00** – Esplanade Gérard Heude.

Tous les habitants sont invités à participer aux côtés des élus pour devenir acteurs de leur lieu de vie.

- Les objectifs :
- Sensibiliser les Ernéens sur le désherbage et nettoyage de sites communs
 - Echanger autour des bonnes pratiques entre citoyens et professionnels
 - Apporter des conseils sur l'entretien naturel
- Une animation sera proposée en partenariat avec la Communauté de communes et le CPIE.

UNE NOUVELLE BALAYEUSE POUR LE SERVICE VOIRIE - PROPRETÉ

L'ancien matériel ayant fait son temps, la commune s'est dotée d'une nouvelle balayeuse en mai dernier.

Ce nouveau véhicule équipé d'une cabine insonorisée, est plus ergonomique et propose des conditions de travail optimales pour les deux agents chargés de la conduite.

Équipé d'un bras de désherbage, ce nouveau matériel moins énergivore, plus performant et plus respectueux de l'environnement avec son système de recyclage de l'eau, permettra d'entretenir le domaine public communal.

Avec une rue proprement nettoyée, meilleures sont l'hygiène et la santé publique !



En cette période propice à la prolifération des mauvaises herbes, n'oubliez pas de nettoyer vos pas de portes et pieds de murs qui restent du domaine privé.

Inscription obligatoire en mairie :
02 43 08 71 10 ou accueil@ville-erne.fr



Élevons ensemble pour préserver le cadre de vie de notre belle ville !

DES AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES POUR LA COMMUNE



La commission « code de la rue » a travaillé sur l'élaboration d'un plan de circulation apaisée. L'un des objectifs est d'assurer la protection des piétons en favorisant le stationnement de véhicules sur la rue et non pas sur les trottoirs et en sécurisant les passages piétons.

Suite à la concertation avec les riverains le 14 mai dernier, plusieurs possibilités de stationnement ont été étudiées et présentées par les élus aux riverains.

* Rue Jaudry

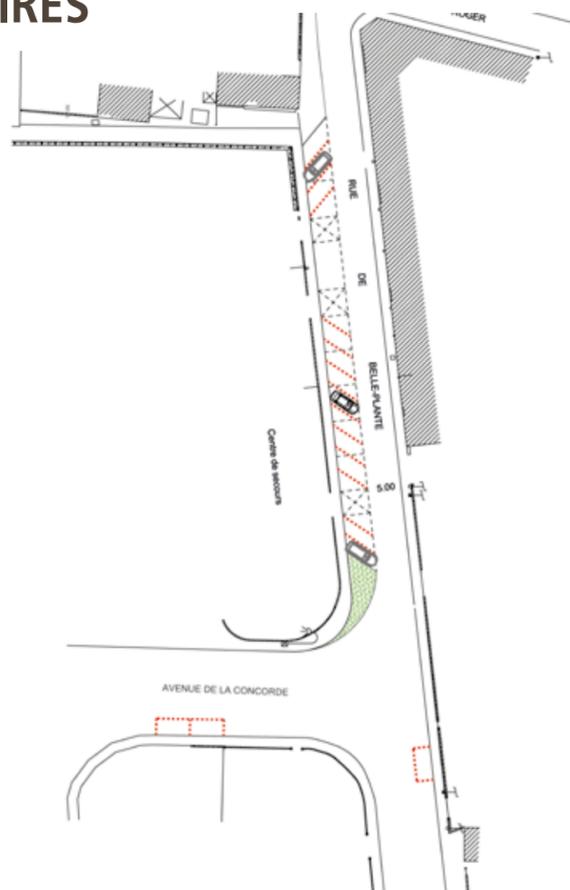
un aménagement provisoire sera mis en place en simulation avec la création d'un passage piéton à l'entrée du foyer Sainte Thérèse ; le passage en zone 30 se fera sur l'ensemble de la rue.

* Rue de Belle Plante

En face de l'entreprise MPI, le stationnement sera réorganisé en épi afin d'optimiser les places de parking. D'autres places seront créées à l'entrée de l'avenue de la Concorde et au droit de la propriété jouxtant l'entreprise.

* Boulevard Duvivier

Afin d'assurer la continuité des cheminements piétons, un nouveau passage piétons éclairé sera créé sur la RN12 pour permettre une liaison depuis le passage Gavroche. Deux autres passages piétons situés à proximité et moins sécuritaires seront supprimés.



CAMPAGNE DE VOIRIE 2018

Les récents évènements climatiques n'ont pas épargné notre voirie qui a subi de nombreux dégâts. Certains travaux ont été réalisés en urgence.

D'autres vont se poursuivre dans le cadre des travaux d'entretien de voirie urbaine principalement dans les lotissements de Roger, Charné, Belle plante, rue Chanceler et au Chêne Vert.

Concernant la voirie rurale, le chemin de la Jeuserie a fait l'objet d'une réfection en urgence. L'année 2018 sera consacrée à une

avant



après



remise à niveau de certains chemins ruraux : Gilzier, la Houllerie, les Bouillons...

Il est également prévu de réaliser une 1^{ère} tranche de travaux aux extrémités du CR des Fauvelières. Les arasements de bornes et le curage des fossés se feront désormais par secteur sur plusieurs années.

Dans le cadre de la programmation pluriannuelle de réfection des

trottoirs, il est prévu pour 2018 la création de trottoirs route de Fougères et la réfection de ceux de l'ancienne route de Fougères. Le marché a été confié à l'entreprise LATP pour un montant de 22 996,50 € HT.

Le projet du lotissement Chêne vert sera réalisé ultérieurement après l'intervention du service d'eau et d'assainissement sur les réseaux dans ce secteur.

DE NOUVEAUX ABORDS POUR LA MAIRIE



Afin de finaliser la mise en accessibilité de la mairie, la commission aménagements urbains a validé le principe d'aménagement du square des Combattants.

Une esplanade en dalles granit en façade de la salle Constant Martin sera réalisée afin de sécuriser les manifestations patriotiques ou ayant lieu à la salle Constant Martin.

La réalisation d'une voirie à double sens complétée par 3 places de stationnement dont un emplacement Personne à Mobilité Réduite. Cela permettra également de sécuriser l'entrée historique de la Mairie avec la création d'un parvis en dalles granit et la mise en place de garde-corps le long de RN12.

Une percée sera réalisée au niveau des anciens locaux du SIAEP pour

créer une liaison piétonne entre la place de l'Hôtel de Ville et le square des Combattants.

L'utilisation de la salle Constant Martin sera réduite pendant ces travaux qui seront réalisés courant septembre-octobre par l'entreprise LATP d'Ernée, titulaire du marché.



DERNIÈRE PHASE DE TRAVAUX RUE DE LA VALLÉE

Dans la continuité des travaux de l'Atelier, suite aux effacements de réseaux, l'entreprise LATP va poursuivre en fin d'année le réaménagement de la rue de la Vallée qui sera désormais à sens unique. Le stationnement sera revu à cette occasion.

Effacement des réseaux effectué par l'entreprise Sorapel.

TRIBUNE LIBRE

Au nom de notre liste Ernée-Alternative, nous remercions Liliane Froget qui a participé quatre ans au conseil municipal et au conseil communautaire. Elle vient de présenter sa démission pour des raisons personnelles. Elle est remplacée par Virginie Plu qui avait déjà été conseillère municipale sous le mandat de Mr Heude.

Au cours du deuxième semestre 2018, le projet de création d'un terrain synthétique à la demande du club de football de l'ernéenne sera finalisé. Les coûts de réalisation et entretien sont comparables, voire même inférieurs à ceux d'un terrain enherbé avec une utilisation plus fréquente qui permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les futurs licenciés et notamment les plus jeunes. Au vu des subventions et participations financières, nous avons approuvé ce projet.

Nous pensons particulièrement aux Ernéens victimes des inondations dues aux orages exceptionnels de ce mois de juin.
Nous vous souhaitons un très bon été.

Marc CORNU - Elie LEME - Virginie PLU

SHOP CRÉATIONS REPRISES

Une offre économique qui s'étoffe...



Création

Centre Services
23 place Renault Morlière



Création

Menuiserie Corvée
6 Place Renault Morlière



Création

Dechancé Optique
20 Place Renault Morlière



Création

Gîte d'Ecornay
Ecornay



Création

Camping à la ferme « Chez Angélique et Serge »
La Brouillerie



Création

Chambre d'Hôte « Les Magnolias »
10 rue Gambetta

SLOWLYDAYS
SÉJOURNER EN PRENANT
SON TEMPS

Mayenne Tourisme souhaite ainsi valoriser le concept slowlydays à travers de véritables ambassadeurs qui sont autant d'exemples pour les professionnels du tourisme qui veulent intégrer la démarche.

Lors de sa dernière assemblée générale, The Living Room d'Ernée s'est vu remettre un Trophée slowlydays 2018, pour l'ensemble de l'établissement, restauration et showroom !

Bravo à eux !



GOOGLE
S'INVITE À ERNÉE !



La Chambre de Commerce et d'Industrie (C.C.I) de la Mayenne en partenariat avec les collectivités a invité Google sur le département pour proposer des ateliers aux acteurs économiques.

Lundi 4 juin, le Web tour Mayennais de Google a débuté à Ernée. Les entreprises ont pu bénéficier de conseils de professionnels sur diverses thématiques :
- Comment augmenter son trafic en magasin ?
- Développer son entreprise grâce au référencement naturel.

Cette action s'inscrit dans la continuité des lundis du numérique mis en place l'an passé.

Aujourd'hui, même si l'emplacement physique d'une boutique est important, il est primordial de bénéficier d'une visibilité digitale.

N.B : Vous avez besoin d'un accompagnement sur la visibilité web de votre entreprise ?

Prenez contact avec notre Animatrice « Coeur de ville »
Edwige MONNIER au 06 40 09 12 86
coeurdeville@ville-erne.fr

LE MARCHÉ
S'EST RÉORGANISÉ !

Auparavant très étendu, il était nécessaire de densifier le marché pour valoriser l'offre proposée. C'est chose faite depuis le 06 mars, en concertation avec les commerçants du marché. Afin de maintenir des possibilités de stationnement, en l'absence de commerçants passagers place Thiers, le parking est ouvert au public dès 9h00.

Voici, à présent le nouveau plan du marché :



VENEZ RETROUVER CHAQUE MARDI MATIN
PRÈS DE 30 COMMERÇANTS NON SÉDENTAIRES À VOTRE SERVICE.

- 1- Horticulture Les Serres de Belle Epine
Jean-Luc BONNISSENT
 - 2- Confection – Hélène PERRIER
 - 3- Maroquinerie – Didier HEUDE (tous les 15 jours)
 - 4- Producteur Pommes – Gérard SIMON
 - 5- Confection Hommes et Femmes
Pascal PAUTREL
 - 6- Confection Femmes – Katia AUFRAY
 - 7- Chaussure – Nicole THEBAULT (tous les 15 jours)
 - 8- Escale Primeur – Rolande SEGUIN
 - 9- La boîte à galettes – Alexis DUQUESNE
(passager régulier)
 - 10- Confection Femmes – Georges LEBARZ
 - 11- Boucherie / Charcuterie – François AUSSANT
 - 12- Confection Femmes – Michèle FAUQUE
 - 13- Singer – Sébastien SAULNIER
(tous les 15 jours)
 - 14- Coutellerie / Quincaillerie – Thierry GIBIER
 - 15- So'cisson – Sabrina ROUSSEAU
(passager régulier)
 - 16- Primeur « Le Fruitiier » – Julien DELAUNEY
 - 17- Literie / Chaises – Bruno MONGONDROY
 - 18- POM'EDIN – Didier EDIN
 - 19- Horticulture HEULOT
Fabrice et Monia FOUQUE
 - 20- Les rôtisseries armoricaines – M. & Mme VIMEUX
 - 21- Le comptoir des saveurs – Frédéric LABBE
 - 22- Confection Femmes
M. & Mme LELUBOIS DE TREHERVÉ
 - 23- Apiculture (Miel et ses dérivés) –
M. Claude LEFEVRE (tous les 15 jours)
 - 24- Galettier « La Fringale » – David DERBRÉ
 - 25- Confection Femmes
Martine LELUBOIS DE TREHERVÉ
 - 26- Poissonnerie de la Baie, Avranches
 - 27- Galettier – Mickaël DELAUNAY
 - 28- Galettier – Karine et Léon BOUDONNET
 - 29- Les volailles du Nord Mayenne
Thierry GERAULT
- Le 1^{er} mardi de chaque mois : Nappage Mme
Laurence LEVALLET

LA DIMENSION HUMAINE
DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ
DES COMMERCES...

Comprendre l'intérêt de cette réglementation* et connaître les différents types de handicap pour mieux accueillir le client ! Tels étaient les objectifs de la sensibilisation de 4h proposée aux commerçants-artisans par la commune. Avec des mises en situation, chacun a pu découvrir ou ressentir les gênes occasionnées par le handicap.

Ces après-midis ont également permis aux professionnels de constituer leur registre public d'accessibilité. 36 entreprises ont pu bénéficier des conseils de Marina GUITTOIS, spécialiste de la question de l'accessibilité.



Face au succès de la première session du 09 avril, deux autres sessions ont été proposées les 28 mai et 02 juillet.

« Tous ensemble, nous forgerons les pierres d'un monde plus ouvert, d'un monde naturellement accessible à tous... » Marina GUITTOIS

*La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances...



DÉFI RELEVÉ !
LABEL RENOUVELÉ !

Défi relevé ! Label renouvelé !

Après avoir relevé 3 défis la première année, les 11 artisans labellisés « Eco Défis » l'an passé, doivent pour pérenniser leur label, mettre en place, les années suivantes, une action valorisant leur démarche pour le développement durable.

C'est chose faite pour 9 d'entre eux ! La commission régionale réunit le mardi 26 juin a renouvelé la labellisation des entreprises Ernéennes :

- * Boulangerie-Pâtisserie, M. & Mme BRILHAULT
- * Pâtisserie-Chocolaterie « Aux délices », M. & Mme PITAUT
- * Optic 2000, Lucie GENEST
- * LM Fleurs, Marie LEGROS
- * Cordonnerie, Franck DESHAYES
- * Couture Express, Annette SILLARD
- * Espace 31, Isabelle TURPIN
- * Esprit Coiffure, Catherine SEIGNEUR
- * Relooking design mais pas que, Corinne LEDOUX

Nos sincères félicitations pour leur engagement !



L'ATELIER UN NOUVEL ESPACE OUVERT À TOUS

Ce nouvel équipement multi activités, situé rue de la Vallée, très attendu des établissements scolaires, des associations mais aussi des Ernéens est ouvert depuis le 22 mai aux établissements scolaires. Il sera officiellement inauguré à l'occasion de la 22^{ème} Foire Saint Grégoire, le 1^{er} septembre prochain.

LE FONCTIONNEMENT DU SITE

L'Atelier sera ouvert à la location le week-end pour les associations, professionnels ou particuliers (une prestation par week-end : du samedi matin au dimanche soir).

Madame DESTAIS, gestionnaire de l'Espace Clair de Lune, en assurera le bon fonctionnement (réservations, état des lieux...).

D'une capacité de 300 personnes, cette salle est équipée d'une cuisine pour la partie traiteur, d'un bar, et d'une scène mobile sur demande.

Conformément à la réglementation, l'utilisation de la musique devra s'arrêter à 2h00 et l'arrêt de la manifestation se fera à 2h30. Aucune dérogation ne sera accordée au regard de la situation géographique de l'établissement en centre-ville.

Renseignements et tarifs:

Mme DESTAIS : clairdelune@ville-erne.fr
ou à l'accueil de la mairie : accueil@ville-erne.fr

SÉCURITÉ DES ÉVÈNEMENTS : UNE BONNE COLLABORATION POUR LA RÉUSSITE DE VOS MANIFESTATIONS



Le 28 juin dernier, le Conseil municipal a approuvé les nouveaux règlements intérieurs des salles municipales dédiées à la location : Espace Clair de Lune, Salle E', l'Atelier, Salle Constant Martin, salle de convivialité, centre aéré des Bizeuls et salle des randonneurs.

Pour toute utilisation de ces salles, vous devrez désormais signer un contrat de location validant l'acceptation du règlement intérieur.

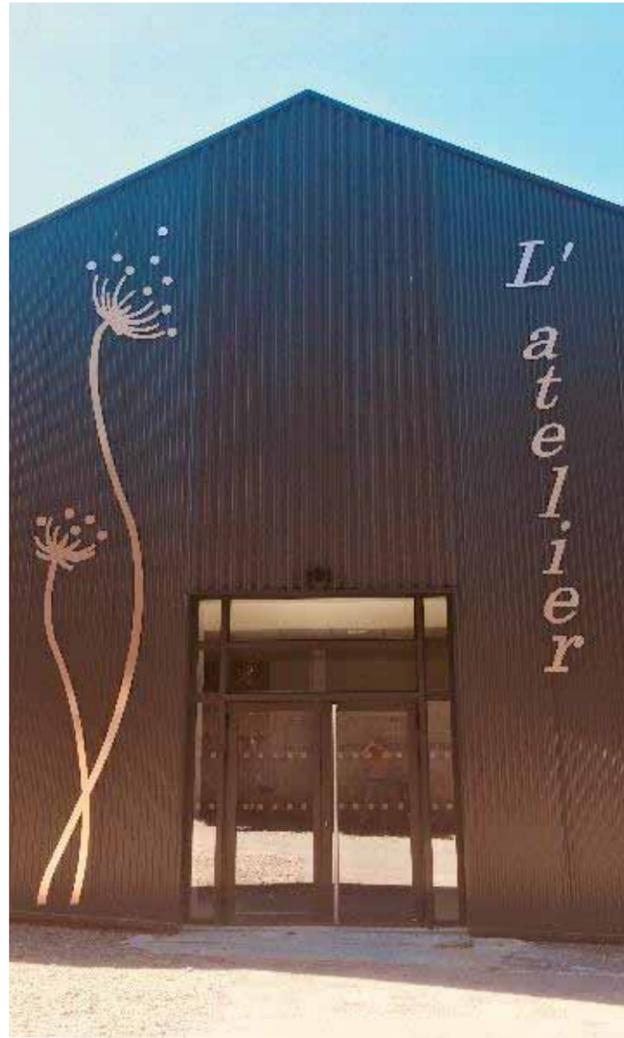
Pour toute manifestation accueillant du public, des règles de sécurité s'imposent en fonction de la catégorie de l'établissement, du type de manifestation, du nombre de personnes présentes et de l'utilisation d'une scène ou non. Des sessions d'information pour les « personnes désignées » ont été mises en place les 26 et 27 juin derniers pour les associations locales sur l'Espace Clair de Lune et à l'Atelier. D'autres sessions pourront être organisées en septembre.

N'hésitez pas à remonter vos besoins à l'accueil de la mairie. Le plan Vigipirate et ses consignes, transmises par la Préfecture, impose aux organisateurs de manifestations de mettre en place de nouveaux paramètres de sécurité.

La responsabilité et la mise en œuvre de ces mesures se réalisent sous la responsabilité conjointe du Maire et de l'organisateur. Afin de préparer au mieux votre manifestation, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie au minimum un mois avant votre manifestation.



Renseignements en mairie : accueil@ville-erne.fr
02 43 08 71 10



UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE AU STADE MARCEL BOULANGER



Aujourd'hui compte tenu de la forte progression des effectifs du club d'Ernée les terrains en herbe actuels sont surutilisés.

Par ailleurs des matchs sont régulièrement reportés pour cause d'intempéries ce qui aurait posé des difficultés pour le club dès la saison prochaine. Une nouvelle règle va imposer de jouer les matchs reportés en priorité sur des terrains synthétiques. Le club qui n'en dispose pas sera contraint de jouer à l'extérieur.

La construction d'un terrain synthétique présente de nombreux avantages. Il a une durée de vie plus longue qu'un terrain en herbe et nécessite moins d'entretien (pas de consommation d'eau, pas d'engrais, moins d'essence, moins de temps de présence des agents).

Les granulés en caoutchouc seront enrobés d'une capsule afin de réduire la présence de substances volatiles.

Le terrain synthétique sera le seul présent sur le territoire de la Communauté de Communes. Il a été déclaré d'intérêt communautaire. Pour permettre aux autres clubs de l'utiliser.

Un pourtour sera aménagé autour du terrain synthétique pour permettre la pratique de l'athlétisme. Aujourd'hui la commune ne dispose pas de site dédié. Les clubs locaux ont vu leurs effectifs augmenter et les établissements scolaires ont impérativement besoin d'un lieu adapté à la pratique de l'athlétisme. Cet aménagement favorisera la pratique de cette discipline sportive en toute sécurité.

Ces installations contribueront au développement de la mixité sociale et créeront du lien entre les disciplines sportives.

Les travaux de construction du nouveau terrain synthétique vont se dérouler de juillet à octobre de cette année. L'entreprise Pigeon TP a été retenue pour réaliser les travaux de construction du terrain synthétique.

Le terrain sera équipé d'un éclairage LED plus économe en énergie réalisé par Sorapel. Le coût du projet s'élève à 971 500 €HT.

Le terrain synthétique du fait de sa réalisation cette année bénéficiera de subventions importantes à hauteur de 57% grâce au soutien financier de la Communauté de Communes, de la Région, du Département, de l'Etat et de la Fédération Française de Football.

HANDBALL UN WEEK-END DE FINALES



Pas de « temps mort » pour les clubs d'Ernée et de Chailland, co-organisateurs des finales de Challenge et Coupe de la Mayenne, en ce chaud week-end du 02 et 03 juin ! La superbe équipe de bénévoles a géré 16 rencontres pendant le week-end, dans la salle omnisports de l'Esplanade Gérard Heude. Un réel défi et un vrai succès populaire, la salle ayant accueilli un flux continu de spectateurs réjouis.

Nous nous joignons au Comité de Handball de la Mayenne pour les remercier et les féliciter !

JUDO CLUB ERNÉEN LABEL SPORT



Labellisé en avril dernier par le Comité Régional Olympique et Sportif, le Judo Club Ernéen s'est vu reconnaître ses qualités en matière d'enseignement de pratiques sportives non orientées vers la compétition et ouvert à tout public, comme le taïso et le jujitsu Ne Wasa self-défense.

«Le taïso est une gymnastique exempte de chutes ou de coups qui s'enseigne à travers des exercices variés, sécurisants et progressifs.» précise Julien Trillot, professeur du club. « Le jujitsu ne wasa self-défense est plutôt axé vers le combat, mais adapté pour pouvoir être pratiqué par le plus grand nombre de tous âges, femmes et hommes ».

TENNIS DE TABLE CHAMPIONNATS DE FRANCE CORPO

Bravo à Olivier Marolleau, professeur et animateur du club ernéen, qui s'impose en simple et en double aux championnats de France Corpo !



ERNÉENNE BASKET VICTORIEUSE



Pour la 2^{ème} année consécutive, les poussines de l'Ernéenne Basket remportent, dans leur catégorie, le tournoi des « Ch'tis Basketteur du Nord Mayenne » organisé par le CA Mayennais Basketball !

QUAD CHAMPIONNAT DE FRANCE



La fine fleur des pilotes français de quad s'était donné rendez-vous le 06 mai 2018 à Ernée pour une manche du Championnat de France. Une grande première pour le Moto Club d'Ernée et une réjouissance pour les compétiteurs, qui se sont régalez sur la célèbre piste du circuit Raymond Demy, offrant ainsi un très beau spectacle !

Un évènement en fil rouge avec la Rando Grand Ouest qui s'était tenue au mois d'avril et qui proposait une randonnée quad d'environ 60 km au départ du site du Moto Club d'Ernée.

LES JEUNES DES CHÂTELETS SE GÈRENT DE A À Z !



Le camp des Châtelets se déroulera du 16 au 20 juillet 2018 sur la base de loisirs de Guerlédan (22)

Plusieurs jeunes ont participé depuis maintenant plusieurs mois à l'élaboration et au déroulement de leur séjour d'été.

Acteurs de leur projet : ils ont pu, à travers plusieurs réunions, proposer leurs idées et faire eux-mêmes les choix concernant leur camp (hébergement, lieu, activités...).

Ils ont également vendu des gâteaux à la fête de la musique pour financer ce projet.

Autonomes : ils ont prévu eux-mêmes un planning concernant les différentes tâches quotidiennes inhérentes au bon vivre du séjour.

Activités : ils sont bien là pour profiter avant tout de leurs vacances ! VTT, Tir à l'arc, baignade et autres activités sont au programme afin que ce séjour réponde à l'ensemble des jeunes participants.

Bravo et bel été à vous !

MODIFICATION D'HORAIRE GROUPE SCOLAIRE F. VADIS

La semaine scolaire restera à 4,5 jours à Ernée. Cependant les Temps d'Activités Périscolaires évoluent dès la rentrée prochaine.

Après plusieurs rencontres et en accord avec les différents conseils d'école et d'établissement, le comité de pilotage a retenu les propositions suivantes :

- **Ecole Saint Vincent de Paul :** Maintien de la formule existante (4x45 min début d'après-midi pour les maternelles, fin d'après-midi pour les primaires)
- **Ecole publique élémentaire Fernand Vadis :** Légère modification de la formule existante (4x45 minutes de TAP de 16h00 à 16h45)
- **Ecole publique maternelle :** Déplacement des TAP vers la fin de l'après-midi et alignement sur les horaires de l'école élémentaire (4x45 minutes de TAP de 16h00 à 16h45)



Afin d'intégrer au mieux la nouvelle organisation des TAP, le Conseil municipal a validé de nouveaux horaires pour les temps scolaires des écoles maternelles et primaires publiques du groupe scolaire Fernand Vadis, à compter la rentrée prochaine et pour l'année scolaire 2018/2019 :

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :** 8h45 à 12 h et 13h45 à 15h45
- **Mercredi :** 8h45 à 11h45

MOTEUR... ÇA TOURNE ...ACTION !



Des élèves de la filière bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune du lycée Rochefeuille tourne actuellement un documentaire sur les espèces animales et végétales et les espaces remarquables du bassin versant du ruisseau de la Riautière, et sur de la Tourbière des Bizeuls, qui pour rappel est en projet de classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR).

Entourés par deux professionnels de l'image, Anne-Cécile MONNIER et Eric MEDARD, les élèves se sont pleinement investis dans la prise de vue, les interviews et la bande son !

Le conseil municipal a décidé d'apporter une aide financière de 500€ pour la réalisation de ce documentaire. Un projet original qui servira à sensibiliser le public et valoriser notre territoire ! Nous attendons donc de pied ferme ce film, dont la sortie se fera sans doute courant du 1^{er} semestre 2019.

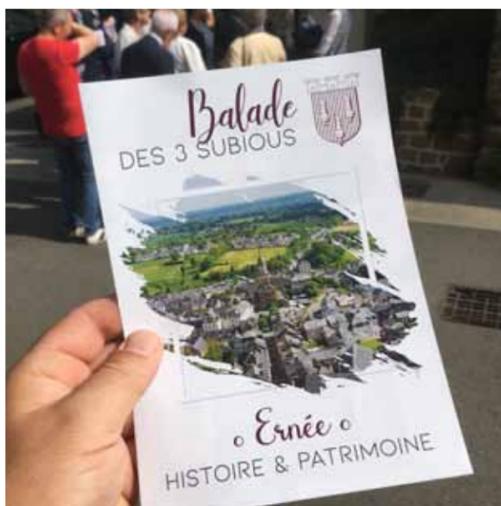


NOUVELLES BORNES POUR LA BALADE DES 3 SUBIOUS !

En 2004, sous l'impulsion de Gérard LEMONNIER, alors adjoint à la culture de la Ville d'Ernée, accompagné par Blandine CHRETIEN et Clément TROHEL, 13 bornes avaient été installées pour permettre aux ernéens et aux visiteurs de découvrir petit à petit, à leur rythme quelques pages de l'histoire locale. Afin de pallier les outrages du temps, la commission tourisme de la Communauté de Communes de l'Ernée (CCE), et le Conseil Municipal ont décidé de remplacer ces 13 bornes et d'en installer une 14^{ème} rue Jeanne d'Arc afin de mettre en valeur l'Hôtel de la Miséricorde.



Ces bornes, dont les contenus ont été travaillés par Monique LEBRETON et traduits en anglais par Mme Christiane CHERRUAULT, jalonnent la ville, entre le site de l'ancienne prison à l'ouest et la chapelle de Charné à l'est. Elles vous racontent une page d'histoire, un personnage ou un événement pour découvrir la richesse et la qualité de notre patrimoine.



Brochures à votre disposition au point info tourisme, à la mairie et à la C.C.E.

COMMÉMORATION DU MONUMENT DU PETIT VAL

Il y a 70 ans maintenant, le 04 juillet 1948, les municipalités d'Ernée et de Larchamp décidaient d'élever un monument sur le lieu même de l'attaque d'un blindé américain le 04 août 1944, à la mémoire des trois Américains venus libérer Ernée et qui le payèrent de leur vie et à celle des courageux résistants de notre ville.

En ce 04 juillet 2018, la famille du soldat américain Lewis James SMITH, blessé et sauvé par les jeunes gens héroïques d'Ernée et de Larchamp, est venue honorer leur mémoire en présence de Mme la sous-préfète, des autorités civiles et militaires, des derniers témoins de cet événement et de toute une assemblée accompagnée de près de 200 élèves des écoles d'Ernée et de Larchamp.



Le 04 juillet 2018 commémoration du monument du Petit Val

VOTRE VILLE AU JOURNAL 19/20 DE FRANCE 3 !

Au cours de ce premier semestre 2018, nous avons eu l'honneur de recevoir 2 journalistes de l'équipe de France 3 Pays de Loire :

M. Pierre-Erik CALLY et M. F. BOBET



Deux reportages ont été réalisés :
 - Le premier diffusé au cours de la deuxième quinzaine d'avril sur le poste de manager de cœur de ville
 - Le second au cours de la première quinzaine de juin sur les ateliers google proposés aux entreprises



MÉDIATHÈQUE LA TOURELLE



Mercredi 14 mars dernier, s'est tenu le 1^{er} « Après-midi jeux vidéo », un vrai succès auprès des jeunes ! L'équipe de la médiathèque a donc décidé de proposer de nouvelles séances :

- Mercredi 1^{er} août
- Mercredi 8 août
- Mercredi 22 août
- Mercredi 29 août

Venez défier vos amis sur Xbox One ou sur Wii U ! Inscription auprès de la médiathèque.

Pendant l'été, du 10 juillet au 02 septembre, votre médiathèque est ouverte le mardi de 09h30 - 12h00, le mercredi 13h30 - 17h00, et le vendredi de 13h30 - 17h00.

Accédez de chez vous au catalogue en ligne et à votre compte sur : mediatheques.lerneer.fr

N'hésitez pas à nous faire vos suggestions d'achat !
 Retrouvez toutes les actualités de la médiathèque sur facebook : [médiathèque La Tourelle](https://www.facebook.com/mediathequeLaTourelle).

ABBÉ ANGOT EXPOSITION & CONFÉRENCE !



La médiathèque a accueilli une exposition réalisée par Corentin Poirier, notre étudiant en histoire, pour célébrer les 100 ans de la mort de l'abbé Angot. Pendant deux mois, les curieux ont eu l'occasion de découvrir la vie et l'ensemble de l'œuvre de ce grand historien, passionné par la Mayenne.

Rendez-vous sur : lamayenne.fr

Sur le site du conseil départemental, vous avez également la possibilité de retrouver de nombreuses publications et archives de l'abbé Angot.



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Victor HUGO disait : « Je regarde une rose et je suis apaisé ».

Chez M. et Mme Danet, qui ont ouvert leur jardin le 1^{er} week-end de juin dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins » initié par le ministère de la Culture, ce sont plus de 400 variétés de rosiers qu'il était possible d'admirer !

Il est encore possible de visiter les 3500 m² du jardin paysager de ces véritables passionnés en prenant rendez-vous : 06 82 60 85 73



CLIN D'OEIL !



Projeter le film « Borg/McEnroe » au cinéma Le Majestic et proposer au public de venir dégusé ?!

C'est dans les cordes de l'Ernéenne Tennis, qui a ainsi permis aux plus grands, dans ce moment de grande convivialité, de se remémorer cette finale légendaire, et aux plus jeunes de découvrir ces icônes du tennis : Björn Borg et John McEnroe !

MUSÉE MUNICIPAL D'ERNÉE

PRÉSERVONS NOTRE HISTOIRE !



Pour préserver l'histoire des objets exposés au musée municipal d'Ernée, labellisé Musée de France, l'association de Groupement de Recherches Archéologiques de la Mayenne (GRAM) présidée par M. Bernard BODINIER avec le soutien du Conseil Départemental de la Mayenne réalisera l'inventaire de toutes les pièces de la préhistoire conservées au sein du musée municipal en juin et septembre.

Ils ont la lourde tâche de retranscrire les dimensions, les origines connues, décrire et noter toutes les observations visibles de chacune des pièces.

Pour réaliser ce travail, le musée sera fermé au public.

CHEMIN PÉDESTRE

Lors du Conseil Municipal du 06 Juin 2018 le conseil municipal a décidé d'acquiescer un terrain de 985 m² afin de permettre la création d'un nouveau chemin de randonnée.

Ce nouveau chemin de randonnée d'une superficie de 2383 m² permettra de relier le plan d'eau de Montenay au chemin creux de la Houllerie.

L'aménagement et les clôtures du chemin de randonnée seront réalisés par la Communauté de Communes.



OÙ EN SONT LES TRAVAUX DU CONTOURNEMENT NORD D'ERNÉE ?

L'enjeu majeur de ce projet est l'amélioration de la sécurité de la traversée de la ville. Chaque année, le trafic de transit entre la Mayenne et la Normandie (en direction de Fougères et des départements de la Manche et du Calvados par l'A84) progresse.

Les travaux ont démarré en juillet 2017 et ont permis de réaliser tous les rétablissements hydrauliques et une grande partie des terrassements de la section neuve. Depuis début avril 2018, la route de Montaudin (RD31) est barrée à la circulation afin de réaliser les travaux d'aménagement de la chaussée existante (réalisation d'une section à 2 voies montantes et carrefour de l'accès au moto-cross). En raison des intempéries orageuses du mois de juin, ces travaux s'achèveront fin juillet.

Les fondations de la future passerelle piétonne métallique franchissant le contournement pour accéder au site des Bizeuls, sont réalisées et la pose de la



passerelle est prévue en août. Les travaux de terrassement vont se poursuivre au niveau de la route de Carelles (RD 220) jusqu'en octobre ainsi que les réalisations des chaussées définitives.

Les aménagements paysagers seront effectués au cours de

l'hiver 2018/2019 et l'objectif de mise en service du contournement est maintenu début 2019.

Cette nouvelle infrastructure routière déléstera Ernée d'une partie de ce transit. Il est espéré une baisse de 20 % de trafic des poids lourds.

INGÉNIERIE VOIRIE

La commune a décidé d'intégrer le bureau d'études mutualisé mis en place par la Communauté de Communes.

Ce bureau d'études aura pour tâche d'exercer les missions de maîtrise d'oeuvre de voirie et de gestion du domaine public communal pour les 12 communes qui ont décidé d'y adhérer.

Cette structure sera à terme constituée d'un responsable de voirie, de 2 agents techniques ainsi que d'un secrétariat à mi-temps.

Ce bureau sera installé dans un premier temps dans les locaux de la commune et prendra le relais du responsable des services techniques à compter du 1^{er} septembre avant d'intégrer en 2019 les nouveaux bureaux de la Communauté de Communes.



JARDINS FAMILIAUX



Des parcelles sont mise à disposition des Ernéens, sous forme de location, afin de leur permettre d'y exercer une activité de jardinage dans le cadre de valeurs portées par la Commune : faire de ces jardins un outil de lien social basé sur la courtoisie, la solidarité et la convivialité.

Tout prochainement, les utilisateurs des jardins familiaux vont se voir équiper par les services des Espaces Verts de bacs à compost, le but étant de valoriser les déchets pour fabriquer un engrais naturel. Une réflexion est également en cours sur l'installation de toilettes sèches sur le site.

Il reste des parcelles de jardins cultivables de 100m² à 370m² disponibles.

Renseignements : 02.43.08.71.33

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 2018



A votre demande, les agents de la Police Municipale de la ville d'Ernée, en partenariat avec la gendarmerie nationale, surveillent votre domicile ou votre commerce, avec des patrouilles régulières.

Vous pouvez retirer votre formulaire soit à leur bureau, place de l'Hôtel de Ville, soit en le téléchargeant sur ernee.fr dans l'onglet « Ernée infos ».

Le formulaire est à déposer ensuite au bureau de la Police Municipale ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

DON DU SANG

A compter du mois d'octobre, les collectes de don du sang se feront à l'« Atelier », rue de la Vallée. Pour rappel, la collecte à Ernée a lieu le premier lundi après-midi de chaque mois, de 14h30 à 19h.

Donc pour les donateurs, rendez-vous le lundi 01 octobre à l'Atelier !



PLAN NATIONAL CANICULE

Chaque année la veille saisonnière du plan canicule est activée à partir du 1^{er} juin.

La mairie a ouvert un registre permettant de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à domicile qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet.

Pour tous renseignements contacter le 02.43.08.71.33.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE DES 16 ANS

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).



La participation à cette journée permet d'informer les jeunes sur leurs droits et devoirs de citoyen et sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après le recensement, avant leur 25^{ème} anniversaire. À l'issue de cette journée, un certificat de participation leur est remis. Le jeune (ou son représentant légal) doit se présenter en mairie muni de sa carte d'identité et du livret de famille de ses parents.

Renseignements au 02 43 08 71 33 ou rendez-vous sur : majdc.fr



Raymond Demy a porté haut les couleurs de la Ville d'Ernée tant au niveau national qu'international.

Il nous a quitté le 02 mai dernier après une vie bien remplie au service des autres et de l'association du Moto Club dont il est devenu président en 1974.

Il faisait partie de cette dizaine de passionnés qui ont fondé le Club et qui, parti de rien, ont réalisé le circuit qui est aujourd'hui l'un des plus beaux au monde, ce sont les plus grands pilotes qui le disent. Ce circuit porte son nom et c'est bien là la reconnaissance du travail accompli.

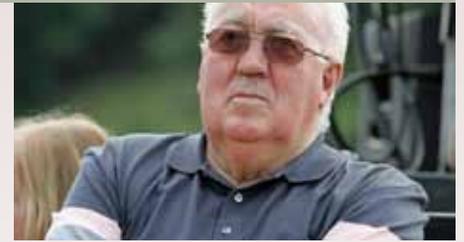
C'était aussi un amoureux des grands et beaux événements qui unissaient le public et les bénévoles dans une même liesse.

Ainsi, outre l'organisation des épreuves régionales et nationales, l'apogée pour lui a été le déroulement du Grand Prix des Nations en 2005, 40.000 spectateurs, 1.000 bénévoles. Ces bénévoles dont il avait su s'entourer depuis le début et fédérer autour de lui.

Depuis 2007 il avait passé le flambeau à Philippe Lecomte mais est resté président d'Honneur de l'association et était très présent à chaque épreuve organisée.

Merci Monsieur Demy pour toutes ces émotions que vous nous avez fait partager, pour cette vie au service des autres et du Moto Club.

HOMMAGE RAYMOND DEMY



FÊTE DE LA MUSIQUE

Les 3 écoles de musique du territoire de l'Ernée ont lancé les festivités dès 16h lors de la fête de la musique. Un chouette programme et une belle réussite musicale !



CARNAVAL D'ERNEE



A l'occasion du carnaval, plus de 400 élèves des écoles Fernand Vadis et St Vincent de Paul ont défilé dans le centre-ville d'Ernée avec des déguisements réalisés par leurs soins en collaboration avec leurs instituteurs et institutrices sur le thème du recyclage.



ANECDOTE !

Un joli lâché de ballons contenant les messages des enfants ... Hasard extraordinaire, dès le lendemain, les enfants d'un ancien ernéen, habitant désormais dans la Drôme, en ont trouvé un dans la cour de leur domicile !!! Merci à eux pour leurs réponses ! D'autres correspondances ont d'ailleurs lieu entre les écoles d'Ernée et d'autres écoles de plusieurs régions de France suite à ces messages ...

LES RENDEZ-VOUS 2018

■ VENDREDI 13 JUILLET
FEU D'ARTIFICE
CONCERT DE L'HARMONIE
MUNICIPALE
Plan d'eau des Cardamines

■ 08 ET 13 AOÛT
VISITE DE L'ESPACE CULTUREL
LOUIS DERBRÉ
par Corentin POIRIER

■ MARDI 28 AOÛT
JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

■ MARDI 28 AOÛT
RÉTROSPECTIVE DES BIZEULS
Espace Clair de Lune

■ VENDREDI 31 AOÛT
FORUM DES ASSOCIATIONS
Esplanade Gérard Heude

■ SAMEDI 01 SEPTEMBRE
DIMANCHE 02 SEPTEMBRE
FOIRE SAINT GRÉGOIRE
Centre-ville d'Ernée

■ DIMANCHE 02 SEPTEMBRE
SALON DES ARTS MANUELS
Salle Constant Martin

■ SAMEDI 08 SEPTEMBRE
AU FOIN DE LA LUNE
Espace Louis Derbré

■ SAMEDI 15 SEPTEMBRE
JOURNÉE EUROPÉENNE
DU PATRIMOINE

■ DIMANCHE 16 SEPTEMBRE
BALADE DES 3 SUBIOUX
RCE

■ JEUDI 27 SEPTEMBRE
OUVERTURE DE LA 3^E
Espace Clair de Lune

■ 03 AU 11 NOVEMBRE
EXPOSITION GUERRE 14/18
salle Constant Martin